

Délégation à la Sécurité Routière

Liberté Ègalité Fraternité

Sous-Direction de l'éducation routière et du permis de conduire Bureau national des droits à conduire

Maître 174 rue de Courcelles 75017 PARIS

Affaire suivie par : FS

https://recours.permisdeconduire.gouv.fr

Paris, le 29/10/2024 Réf. :

Maître,

Vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client

Je vous informe que les modifications nécessaires ont été apportées dans son dossier.

De ce fait, son permis de conduire est valide et doté de deux points, à ce jour-

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et par délégation, l'adjointe au chef de la section des reccurs du bureau national des droits à conduire

Place Beauvau 75800 PARIS Cedex 08 Standard: 01 49 27 49 27 - 01 40 07 60 60 Adresse internet: www.interieur.gouv.fr